



REPUBLIQUE DU NIGER

=====

Fraternité – Travail – Progrès

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2021

Janvier 2021

<i>Liste des tableaux</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des graphiques</i>	<i>iv</i>
<i>Sigles et acronymes</i>	<i>v</i>
<i>Mot du Ministre</i>	<i>1</i>
INTRODUCTION	2
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	5
A1. Réalisations du ministère par programme en 2021	5
A1.1. Programme 1 : <<Promotion de l'emploi>>	5
A1.1.1. Performance physique/technique du programme<<promotion de l'emploi>>	5
A1.1.2. Performance financière du programme<<promotion de l'emploi>>	8
A1.2. Programme 2	10
A1.2. Programme 2 : <<Promotion de l'application des normes du travail >> 10	
A1.2.1. Performance physique/technique du programme <<Promotion de l'application des normes du travail >>	10
A1.2.2. Performance financière du programme <<Promotion de l'application des normes du travail >>.....	14
A1.3. Programme 3 : <<Protection sociale de la population>>	15
A1.3.1. Performance physique/technique du programme <<Protection sociale de la population>>.....	15
A1.3.2. Performance financière du programme <<Protection sociale de la population>>	18
A1.4. Programme 4 : <<pilotage et administration des politiques >>	19
A1.4.1. Performance physique/technique du programme <<pilotage et administration des politiques >>	19
A1.4.2. Performance financière du programme <<pilotage et administration des politiques >>	22
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère	23
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	23
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère	26
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	27
PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS	28
B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère	28
B2. Réalisations physiques des partenaires opérationnels	29
B2.1. Réalisation globale du ministère dans le domaine du<<programme 1>> 29	
B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 2>> 31	
B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 3>> 31	
B2.4. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 4 : pilotage >>	32
B2.4. Réalisation des Effets/impacts des programmes du ministère	34
B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère	36

B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 1>>	36
B3.2. Dépenses <<année N>>des ANE dans le domaine du<<programme 2>>	36
B3.3. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 3>>	36
B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>.....	37
<i>B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations.....</i>	37
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises.....	37
Les libérations ne suivent pas les prévisions.....	37
B4.2. Conclusion & recommandations	37
<i>Conclusion.....</i>	37
<i>Recommandations.....</i>	38

Annexes

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme<<promotion de l'emploi>>	8
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année 2021	9
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme.....	10
Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Promotion de l'application des normes du travail »	13
Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année	14
Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme.....	15
<i>Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme<<Protection sociale de la population>></i>	<i>17</i>
<i>Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme</i>	<i>19</i>
Tableau 10 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme<<pilotage et administration des politiques >>	21
Tableau 11 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année	22
Tableau 12 : Situation des crédits de paiement consommés du programme.....	23
Tableau 13 : Situation globale de consommation des crédits du ministère	24
Tableau 14: Situation de consommation des crédits par programme.....	25
<i>Tableau 15: Crédits délégués aux régions</i>	<i>26</i>
Tableau 16 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif	26
Tableau 17 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré.....	26
Tableau 18 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant.....	27
Tableau 19 : Principaux partenaires opérationnels du ministère.....	28
Tableau 20 : Réalisation globale du ministère, programme 1 :résultats immédiats (extrants) ..	30
Tableau 21 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats/ extrants)	31
Tableau 22 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat / extrants).....	32
<i>Tableau 23 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 4 (résultats immédiat /extrants).....</i>	<i>33</i>
Tableau 24 : Résultats globaux du ministère par programme	34
Tableau 25 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme1	36
Tableau 26 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2	36
Tableau 27 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3	36
Tableau 28 : Financement global du ministère en année N-1	37

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme	25
Graphique 2 : Contribution des ANE et du ministère par programme.....	37

Sigles et acronymes

Mot du Ministre

- Du rappel de la mission du ministère

Le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale (cf. décret n° 2021-289/PRN du 04 mai 2021, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués) a pour mission essentielle : la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle, le suivi et l'évaluation des politiques nationales en matière d'emploi, du travail et de protection sociale.

- Du rappel des priorités du ministère

En termes de résultats stratégiques attendus dans le Projet Annuel de Performance 2021, les priorités retenues sont notamment :

- *50 000 emplois (permanents et temporaires) sont créés ;*
- *les principes et droits fondamentaux au travail sont appliqués ;*
- *la mise en œuvre du règlement N°07 de l'UEMOA et des textes nationaux en matière de mutualité sociale est effective ;*
- *une protection sociale formelle contre les vulnérabilités liées au cycle de vie est mise en place ;*
- *les rapports sont produits et publiés à bonne date.*

- De la liste des programmes mis en place

Au nombre de quatre (4), les programmes mis en place dans le PAP 2021 sont les suivants :

- *la promotion de l'emploi ;*
- *la promotion de l'application des normes du travail ;*
- *la protection sociale de la population ;*
- *le pilotage et administration des politiques en matière d'emploi, de travail et de protection sociale.*

- Du budget global du ministère pour l'exercice objet de la loi de règlement

Selon la section 40 de la loi des Finances 2021, il s'élève à un total de 5 385 490 671 FCFA.

INTRODUCTION

- Contexte d'élaboration du RAP

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de la section 40 du budget 2021 du ministère.

Il constitue le cinquième rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des lois de finances et de la mise en œuvre de l'approche budget-programme appliquée dans tous les secteurs de l'économie nationale et des autres pays de l'UEMOA.

Son élaboration fait suite aux auditions du MET/PS devant la Commission des Affaires Sociales et Culturelles de l'Assemblée Nationale, à l'occasion desquelles la Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) a fourni l'essentiel des données financières, ici, utilisées. Ces données sont complétées par celles produites par le Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP).

- Fondement juridique du RAP

Le RAP découle de la Loi N° 2012-09 du 26 mars 2012 portant Loi organique relative aux lois des finances (LOLF) et de la Loi des Finances 2021.

- Objet du rapport : rendre compte des résultats techniques et financiers des programmes

Document de reddition des comptes, de plaidoyer, de pilotage et d'information, le présent Rapport Annuel de Performance (RAP) 2021 décrit la situation globale d'exécution du budget 2021, expose l'état de mise en œuvre associé à chacun des quatre (4) programmes adoptés par le MET/PS dans le DPPD 2021-2023 et dans le PAP 2021. Il s'agit des programmes : (i) promotion de l'emploi ; (ii) promotion de l'application des normes du travail ; (iii) protection sociale de la population et ; (iv) pilotage et administration des politiques en matière d'emploi, de travail et de protection sociale.

Il vise principalement à rendre compte de la promotion du travail décent dans ses quatre dimensions que sont l'accès à l'emploi, l'application des normes du travail, la promotion du dialogue social et l'extension de la protection sociale.

- Contenu du rapport :
 - Rappel de l'objectif et des résultats attendus

Concernant l'objectif, il s'agit de : promouvoir le travail décent dans ses quatre (4) dimensions.

En termes de résultats stratégiques attendus dans le Projet Annuel de Performance 2021 (cf. section 40 du budget 2021, actions), les priorités retenues sont les suivantes :

- *l'employabilité des jeunes est renforcée ;*
- *les capacités des structures en charges de l'emploi sont renforcées ;*
- *les stratégies nationales sectorielles d'amélioration des conditions et milieu du travail sont élaborées et mises en œuvre ;*
- *les Normes Internationales du Travail sont ratifiées et/ou appliquées ;*
- *les Capacités des Organes du Dialogue Social sont renforcées ;*
- *le régime d'assurance sociale diversifié et accessible à tous est mis en place ;*
- *la mise en place des mutuelles sociales est appuyée ;*
- *la gestion des ressources humaines et l'action sociale sont améliorées ;*
- *la gestion des ressources matérielles, financières et documentaires est améliorée ;*
- *la gestion du système d'information du Ministère est améliorée.*

Etat d'exécution du PAP : vue d'ensemble

Le PAP a été exécuté conformément aux libérations faites au cours des quatre (4) trimestres de l'année 2021.

Le budget global initial du ministère s'élevait à 5 379 490 671 FCFA dont un montant de 1 086 001 059 FCFA sur volet Trésor National et 4 293 489 612 FCFA sur le financement extérieur de la Banque Mondiale au titre du Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP).

Suite à la Loi de Finances Rectificative et à la révision du PTBA 2021 du PEJIP, le budget global a été ramené à la somme de 9 381 575 203 FCFA dont 1 092 001 059 FCFA sur le volet Trésor National et 8 289 574 144 FCFA sur le financement extérieur de la Banque Mondiale au titre du Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP), soit une augmentation de 6 000 000 FCFA sur le budget national et 3 996 084 532 FCFA sur le financement extérieur de la Banque Mondiale au titre du Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP).

Les crédits libérés se sont élevés à 9 294 087 938 FCFA toutes sources confondues dont 1 004 513 795 FCFA au volet Trésor National et 8 289 574 144 sur le fonds IDA de la Banque Mondiale.

Les crédits engagés se sont élevés à 4 401 401 082 FCFA dont 489 802 483 FCFA sur le volet trésor national et 3 911 598 599 FCFA sur les fonds de la Banque Mondiale au titre du PEJIP, soit aux taux respectifs de 47,35 % au niveau global, 48,76 % sur le volet trésor national et de 47,18 % concernant le PEJIP.

Ainsi, les crédits consommés (liquidés) se sont établis à 4 394 495 565 FCFA, dont 482 896 966 FCFA sur le trésor national et 3 911 598 599 FCFA au niveau du PEJIP. Le taux de consommation globale est de 47,28 % ; dont 48,07 % sur le volet trésor national et 47,18 % pour le PEJIP.

Au plan de la promotion de l'emploi, le processus de la formulation de la nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (PNE) du Niger 2019-2024 est assez avancé avec la mise en place du comité de pilotage et du groupe technique national qui ont validé le draft du document cadre de cette politique actuellement en instance d'adoption. Des Projets de textes complémentaires sur le cadre d'exercice des agences d'emploi privées ont été préparés en vue d'assainir le cadre d'exercice des agences d'emploi privées. Impact de la réduction du budget sur chacun des programmes.

Au niveau du travail, il est enregistré : 1) la ratification des conventions N°183 sur la protection de la maternité et N°121 sur les prestations en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles de l'OIT qui a permis de renforcer le cadre juridique ; 2) la validation du projet de la convention collective interprofessionnelle et 3) l'organisation des élections professionnelles qui ont permis de déterminer la représentativité des organisations syndicales des travailleurs et d'asseoir un climat social apaisé sur toute l'année et sur tout le territoire.

Sur le plan de la protection sociale : (i) un décret déterminant les modalités de gestion et d'intervention du Fonds National de Garantie des Mutuelles Sociales (FNGMS) est adopté ; (ii) un projet de décret déterminant les modalités d'application de la Loi N°2018-22 déterminant les principes fondamentaux de la protection sociale a été adopté ; (iii) un processus de révision de la Politique Nationale de Protection Sociale a démarré (iii) le

processus d'élaboration du code de sécurité sociale a démarré avec la mise en place d'un comité ad hoc et ; (iv) l'arrêté portant création du Secrétariat Permanent de la Protection Sociale est pris.

Structuration du document

Ce document présente deux parties distinctes : i) les réalisations physiques et financières du ministère à travers ses programmes et ii) les réalisations des acteurs partenaires opérationnels du ministère, en termes de contribution aux résultats.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

A1. Réalisations du ministère par programme en 2021

A1.1. Programme 1 : <<Promotion de l'emploi>>

A1.1.1. Performance physique/technique du programme<<promotion de l'emploi>>

Dans le PAP 2021, section 40, les extrants attendus se situent au niveau des trois (3) actions suivantes du programme promotion de l'emploi.

Action 1 : Renforcement de l'Employabilité des Jeunes

Au niveau de cette action l'indicateur de performance « **nombre de jeunes formés** » couvre les trois catégories d'extrants suivants : nombre de demandeurs d'emploi dont les capacités ont été renforcées (sur une prévision de 15 000, 12 875 réalisées dont un taux de réalisation de 85,83% en hausse par rapport à 2020 qui est de 58,12%), nombre de jeunes formés sur la création des entreprises (taux de réalisation 0% sur une prévision de 200 même résultat par rapport à 2020) ; nombre de jeunes formés en reconversion (taux de réalisation 100% sur une prévision de 400, en perfection par rapport au résultat de 2020 qui était de 50%) et nombre de jeunes mis en stage d'initiation professionnelle (556 réalisés sur une prévision de 600, taux de réalisation 92,66% en nette amélioration par rapport aux résultats de 2020 qui était de 33,22%). En somme sur une prévision de 16 200 jeunes à former 13 831 ont été formés d'où un taux de réalisation de **85,37%**.

Le second indicateur de performance « **Nombre de jeunes porteurs de projet accompagnés** » couvre le nombre de jeune accompagné par le niveau central et l'ANPE ; 182 jeunes porteurs de projet sont accompagnés sur une prévision de 200 d'où un taux de réalisation de **91%**, en nette progression par rapport à son niveau de 2020 qui était de 25%.

Ainsi le taux de réalisation moyen de cette **action** est de **88,18%**

Action 2 : Renforcement des capacités des structures en charge de l'emploi

Au niveau de cette action, le premier indicateur de performance retenu « nombre d'offres d'emploi publiées » De janvier à septembre 2021, 6 945 offres ont été reçues et publiées. Sur ces 6 945 offres, 6 285 ont été satisfaites dont 4 710 hommes et 1 575 femmes. Le taux de réalisation est de **100%**.

Le second indicateur de performance « **Nombre de collectes de données relatives à l'emploi** », une collecte de donnée a été réalisé sur deux prévues par manque de moyens financier, d'où un taux de réalisation de **50%**.

Ainsi le taux moyen de réalisation de cette action est de **75%**

Cependant, concernant l'extrant 1 « un service public de qualité est fourni » à travers la subvention de l'ANPE, il faut noter que bien que l'ANPE n'ait reçu qu'une subvention de 30 650 671 FCFA, les résultats suivants sont enregistrés : le nombre d'offres d'emploi traitées (6 285), le nombre de demandes d'emploi traitées (32 547) et le nombre de demandes de visas

traitées (578) ont connu des taux de réalisations respectifs de : 80,21% ; 81,36% et 82,57%. Ces résultats pourraient s'améliorer si la subvention avait été rehaussée. L'extrait 2 « un service public de qualité est fourni » à travers la subvention de l'ONEF, a été exécuté à 100%. La disponibilité des données sur les emplois créés à travers les deux collectes prévues par l'ONEF, a été réalisé à 50%, une seule collecte réalisée sur les deux prévues.

L'extrait 3 « un service public de qualité est fourni » à travers le paiement des salaires au niveau centrale et à travers la dotation de la Direction Générale de l'Emploi en fournitures de bureau, produit d'entretien et consommables informatiques a été réalisé à hauteur de 100%. Cependant par rapport à l'extrait « mission de vulgarisation de la PNE effectuée » ; aucune mission n'a été effectuée, donc un taux de réalisation de 0% (document de PNE non adopté).

Action 3 : Améliorer la gouvernance et la connaissance du marché du travail et de l'emploi

Au niveau de cette action, l'indicateur de performance retenu « **nombre de documents stratégique élaborés** », ici la prévision est l'élaboration d'un seul document stratégique qui est la Politique Nationale de l'Emploi qui est à un taux de réalisation de **80%**, le seul point qui reste par rapport à ce document est son adoption.

Le second indicateur de performance retenu « **nombre de textes adoptés** », une seule prévision à ce niveau aussi qui est la réforme du cadre juridique des AEP, les réflexions sont en cours, soit un taux de réalisation de **20%**.

Ainsi le taux de réalisation de cette **action** est de **50%**

Cependant par rapport à l'extrait 1 « **les promoteurs des agences d'emploi sont formés et sensibilisés sur le cadre juridique des AEP** », sur une prévision de 30, les 30 promoteurs des agences d'emploi sont formés et sensibilisés d'où un taux de réalisation de 100%. L'extrait 2 « **les employeurs sont sensibilisés sur le régime juridique d'emploi de la main d'œuvre étrangère au Niger** », taux de réalisation 100%. L'extrait 3 « Le suivi des migrations professionnelles est assuré », aucune réalisation (taux de réalisation 0%).

L'extrait 4 « mise en œuvre du PEJIP est effective à travers le fonds IDA », cet extrait est à un taux de réalisation de **47,22%**, on peut citer à titre d'activités réalisées : sur une prévision de 50%, 49% de jeunes (H/F) de la zone d'intervention, porteurs d'AGR, a augmenté d'au moins 50% ; sur une prévision de 40 000 jeunes à appuyés, 27 494 ont été appuyés ; 15 943 jeunes appuyés ont démarré les AGR sur une prévision de 40 000 ; 363 coaches villageois sont identifiés et formés sur une prévision de 400 ; 26 392 jeunes inscrits ont achevé la formation en compétence de vie ; 15 943 jeunes inscrits ont achevé la formation en micro entrepreneuriat. L'extrait 5 « la contrepartie nationale du PEJIP est assurée », cet extrait a un taux de réalisation de 50% car une seule session du comité de pilotage est réalisée sur les deux prévues sur fonds IDA. L'extrait 6 « atelier de validation du cadre juridique d'emploi de la main d'œuvre étrangère révisé », un atelier prévu mais pas réalisé, taux de réalisation 0%. L'extrait 7 « l'apport des AEP dans la promotion de l'emploi décent est connu », taux de réalisation **0%**.

Mesures prises et réalisations non prévues

- Des Projets de textes complémentaires sur le cadre d'exercice des agences d'emploi privées ont été préparés en vue d'assainir le cadre d'exercice des agences d'emploi privées ;
- Un mémorandum d'entente sur la coopération en matière d'échange de main d'œuvre entre la république du Niger et l'État de la Libye a été signé le 30 novembre 2021 ;
- 15 agréments ont été délivrés dont 3 renouvellements ;

- ✓ Côté ANPE, on peut également retenir les réalisations suivantes non prévues dans le PAP 2021 : Au titre du Contrat de Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle (COSIVIP) : sur une prévision de 900 jeunes diplômés primo demandeurs d'emploi, 817 jeunes ont été placés en stage dans les entreprises au niveau national dont 71 femmes. Au titre du Contrat de Reconversion Professionnelle (CRP) : Sur une prévision de 600 jeunes à reconvertir, 320 jeunes ont été formés. Au titre du Programme d'Aide à la Création d'Entreprise (PACE) : sur une prévision de 200 projets d'entreprise de jeune à mettre en place, 51 projets d'entreprise ont été mis en place et 191 validés qui seront financés en janvier 2022. Au titre du Recensement annuel de la main d'œuvre (RAMO), 118 517 salariés ont été recensés dont 52 547 femmes ; 7128 entreprises du secteur privé qui ont répondu au recensement.
- ✓ Coté ONEF, on peut également retenir les réalisations suivantes : Réalisation du manuel sur les concepts et notions sur l'ETFP ; Réalisation du manuel sur la méthodologie de calcul des indicateurs de la liste de l'UEMOA sur l'Emploi et la Formation Professionnelle ; Élaboration du rapport pays sur la liste minimale de l'UEMOA sur l'Emploi et la Formation Professionnelle pour la période 2010-2020 ; Mise en place du Site web de l'ONEF ; Réalisation de l'annuaire des Diplômés de l'ETFP des années 2018-2019 et 2019-2020 ; Réalisation de l'Étude sur l'harmonisation des filières et spécialités enseignées dans l'ETFP et l'Enseignement supérieur ; Réalisation de l'Enquête Nationale sur l'insertion des diplômés des établissements de l'ETFP sous tutelle du MET/FP de la cohorte 2017-2018 ; Réalisation de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et la Formation dans les Entreprises Formelles y compris Agricoles ; Mise en place de la plateforme digitale interactive de collecte, de traitement, d'analyse des données sur l'Emploi et la Formation Professionnelle ; Réalisation de l'Étude de base sur l'Emploi et l'Insertion dans les trois régions cibles du PPR.

En somme, il ressort au niveau du programme **Promotion de l'Emploi**, un taux d'exécution moyen de **71,06%**, réalisé avec les moyens alloués par l'État.

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme<<promotion de l'emploi>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
A1 : Renforcement de l'Employabilité des Jeunes	<i>Rendre les jeunes compétitifs sur le marché du travail</i>	Nombre de jeunes formés	<i>Jeune formé</i>	2020	9 217	16200	13 831	85,37%	+28,48%	
		Nombre de jeunes porteurs de projet accompagnés	<i>Jeune accompagné</i>	2020	51	200	182	91%	+65,5%	
A2 : Renforcement des capacités des structures en charges de l'emploi	<i>Accroître la qualité des prestations</i>	Nombre d'offres d'emploi publiées	offres d'emploi publiées	2020	0	6 945	6 945	100%	+100%	
		Nombre de collectes de données relatives à l'emploi réalisées	collectes de données relatives à l'emploi réalisées	2020	2	2	1	50%	-50%	2
A3 : Améliorer la gouvernance et la connaissance du marché du travail et de l'emploi	<i>Contribuer à un meilleur fonctionnement du marché du travail</i>	nombre de documents stratégiques élaborés	Document stratégique élaboré	2020	1	0	1	80%	+80%	
		nombre de textes adoptés	Texte adopté	2020	1	0	1	20%		
Taux global moyen								71,06%		

Sources : MET/PS (Rapport Annuel de Performance et Suivi de l'Action gouvernementale 2021), MF (PAP 2021).

A1.1.2. Performance financière du programme<<promotion de l'emploi>>

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

▪ *Financement du programme <<promotion de l'emploi>>*

*Le volume de financement total du programme (ressources propres + financement extérieur) s'est élevé à **8 509 012 618 FCFA** ; constitué de ressources propres (de l'État) et du financement extérieur (de la Banque Mondiale).*

Le financement obtenu du BIT, au titre de la formulation de la nouvelle politique nationale de l'emploi n'y est pas comptabilisé, car encore peu connu.

▪ *Analyse de l'exécution financière :*

- *le crédit initial (**4 512 928 086 FCFA**) a connu une variation avec la révision du PTBA du PEJIP qui est passé de 4 293 489 612 à 8 289 574 144 FCFA ,soit une augmentation de 3 996 084 532 FCFA ;*
- *le financement par catégorie (sans PEJIP) est réparti comme suit : transferts (50,74%), personnel (18,64%), investissement (4,85%) et biens et services (25,85%).*

En effet plus de la moitié du budget (50,74%) alloué au programme 1 a concerné les transferts qui est constitué de la subvention de l'ANPE et de l'ONEF ; les 18,64 % sont affectés au personnel qui est moins maîtrisé par ministère. L'investissement quant à lui a été dans son intégralité très insuffisant (4,85%) et n'a pas permis de ce fait, la prise en compte des besoins réels du programme.

Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année 2021

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	4 512 928 ,086	8 509 012 ,618	+ 3 996 084 , 532	+88,54%		
Personnel	43 004 ,000	43 004 ,000	0	0%		
Biens et services	59 638 ,419	59 638 ,419	0	0%		
Transferts	116 796 ,055	116 796 ,055	0	0%		
Investissement total	4 293 489 ,612	8 284 804 ,454	+3 991 314 ,842	+ 92,96%		
Ressources propres	11 200 ,000	4 769 ,690	-6 430 ,310	- 57,41%		
Ressources externes	4 282 289 ,612	8 284 804 ,454	+4 002 514 ,842	+ 93,46%		
<i>dont : projet PEJIP (total)</i>	4 282 289 ,612	8 284 804 ,454	+4 002 514 ,842	+ 93,46%		
Ressources Propres	11 200 ,000	4 769 ,690	-6 430 ,310	- 57 ,41%		
Ressources externes	4 282 289 ,612	8 284 804 ,454	+4 002 514 ,842	+93,46%		

Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	8 509 012 ,618	9 294 087 939	4 401 401 082	4 401 401 082			
Personnel	43 004 000	43 004 000	50 926 208	50 926 208	100%	118%	118%
Biens et services	59 638 419	49 246 764	22 487 125	22 487 125	82,57%	37,70%	37,70%
Transferts	116 796 055	116 796 055	80 608 932	80 608 932	100%	69%	69%
Investissement total	8 289 574 144	8 289 574 144	-	-	0,00	0,00	0,00
Ressources propres	4 769 690	-	-	-	0,00	0,00	0,00
Ressources externes	8 284 804 454						
dont : projet PEJIP (total)	8 284 804 454				0,00	0,00	0,00

A1.2. Programme 2

A1.2. Programme 2 : <<Promotion de l'application des normes du travail >>

A1.2.1. Performance physique/technique du programme <<Promotion de l'application des normes du travail >>

Dans le PAP 2021, section 40, les extrants attendus se situent au niveau des trois (3) actions suivantes du programme Promotion de l'Application des Normes du Travail.

Action 1 : **Élaboration et Mise en Place de Stratégies Nationales Sectorielles d'Amélioration des Conditions et Milieu du Travail**

Au niveau de cette action le premier indicateur de performance « proportion des salariés formés en SST », sur une prévision de 614, 614 ont été formés dont un taux de réalisation de 100%.

Pour le second indicateur de performance « nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place », sur une prévision de 2 comités ; 3 ont été mis en place, dont un taux de réalisation de 150%.

Ainsi, en moyenne le taux de réalisation de cette action est de 125%.

Cependant par rapport à l'extrait 1 : trois (3) livrables sont attendus : le « personnel rendu stable » qui a un taux de réalisation de 100%. L'extrait 2 « disponibilité de moyens de Service », qui a un taux de réalisation de 100% et l'extrait 3 « 240 acteurs régionaux s'approprient la PNSST » qui a un taux de réalisation de 0%.

Action 2 : Ratification et Application des Normes Internationales du Travail

Au niveau de cette action le premier indicateur de performance « nombre d'observations et de mises en demeure adressées aux employeurs » 767 observations et mise en demeure ont été enregistrées. Réalisé à 100%.

Quant au second indicateur de performance « nombre de rapports dus transmis au BIT » sur une prévision de 17 rapports, les 17 rapports sur les conventions ratifiées sont transmis donc un taux de réalisation de 100%.

Ainsi le taux moyen de réalisation de cette action est de 100%.

Aussi au niveau, de l'extrait 1 : la « disponibilité des moyens de services délégués aux Inspections du Travail (IT) », est exécuté à 100%.

Action 3 : Renforcement des Capacités des Organes du Dialogue Social

Au niveau de cette action on note deux indicateurs de performance :

- « nombre de syndicats appuyés », 5 centrales syndicales représentatives appuyées ;
- « nombre de protocoles d'accords signés ». 0 protocole d'accord signé avec les centrales syndicales représentatives du fait que l'année soit une année électorale et de mise en place des membres du gouvernement.

Au niveau de l'extrait 1 « le pays a bénéficié d'un quitus des Organisations Internationales et d'un climat social apaisé » exécuté à 100%.

Ainsi le taux de réalisation de cette action est de 100%

Mesures prises et réalisations non prévues :

- L'organisation de la fête du 1^{er} mai 2021 ;
- un (1) comité de santé et sécurité au travail mis en place ;
- Sept cent soixante-sept (767) observations et mise en demeure adressé aux employeurs ;
- Le renforcement de capacité des Inspecteurs du travail, des préfets (représentants légaux des inspecteurs du travail), des directeurs régionaux de la CNSS et les chefs d'agence de l'ANPE (200), sur leur mission, leur rôle et les questions de migration de travail avec l'appui du projet Appui Conseil en Matière de Politique de Migration (APM/GIZ) ;
- une étude diagnostique sur les capacités des Inspections du Travail en matière de protection des droits des travailleurs migrants ;
- L'équipement en matériels informatiques des inspections de travail avec l'appui de la APM/GIZ d'une valeur de 31 800 000 FCFA ;
- la célébration du 12 juin à Dosso de la journée mondiale contre le travail des enfants ;
- la tenue de deux (2) sessions de la commission consultative du travail et de l'Emploi ;
- La 7^{ème} réunion de la Commission du Dialogue Social du Conseil du Travail et du Dialogue Social de l'UEMOA les 14 et 15 avril 2021 par Visio-conférence à l'hôtel Homeland ;
- La Participation à la 68^{ème} session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et du Peuple du 21 au 23 avril 2021 par Visio conférence ;
- La Participation à l'Examen Périodique Universelle (EPU) 3^{ème} passage le 8 mai 2021 en Visio conférence ;
- L'organisation d'un atelier de formation de 38 contrôleurs de la CNSS sur le décryptage des états financiers des entreprises du 19 au 21 avril 2021 à Africa Hall ;

- Le 27 avril 2021 organisation des activités commémoratives du mois de la prévention des risques professionnelles (qui a touché les Inspecteurs du Travail, les responsables du service prévention de la CNSS et les sapeurs-pompiers, les organisations syndicales et professionnelles d'employeurs et de travailleurs, l'association des accidentés du travail, l'association des infirmiers et infirmières en prévention des risques professionnels, les membres des comités de sécurité et santé au travail des grandes entreprises) ;
- L'organisation d'un atelier de formation des mandants tripartites sur la déclaration des principes tripartites de l'OIT sur les entreprises multinationales du 14 au 17 juin 2021 ;
- L'organisation d'un atelier de formation des Inspecteurs du Travail sur les normes pertinentes de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé.

En somme, il ressort au niveau du programme **Promotion de l'Application des Normes Internationale du Travail**, un taux d'exécution moyen de 116,66%, réalisé avec les moyens l'État.

Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Promotion de l'application des normes du travail »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 21				Année N
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 : Élaboration et Mise en Place de Stratégies Nationales Sectorielles d'Amélioration des Conditions et Milieu du Travail	Améliorer les conditions de vie et de travail	1.1 Proportion de salariés formés en SST	%	2020	233	614	614	100%		
		1.2 nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place	comité	2020	2	2	3	150%		
Action 2 : Ratification et application des normes internationales du Travail	Assurer le respect droits et obligations des travailleurs et des employeurs	2.1 nombre d'observations et de mises en demeure adressées aux employeurs	PV de constat	2020	619	767	767	100%		
		2.2 nombre de rapports dus transmis au BIT	consultation	2020	50	17	17	100%		
Action 3 : Renforcement des Capacités des Organes du Dialogue Social	Créer un climat social apaisé en milieu du travail	4.1. nombre de syndicats appuyés	convention	2020				100%		
		4.2 nombre de protocoles d'accords signés	protocoles d'accords signés	2020				100%		
Taux moyen global								116,66%		

Sources : MET/PS (Rapport des inspections de Travail) et PAP 2021 section 40).

Ce tableau se limite aux indicateurs d'extrants (résultats immédiats) (livrables au niveau action et activité du PAP).

A1.2.2. Performance financière du programme <<Promotion de l'application des normes du travail >>

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

▪ *Financement du programme <<Promotion de l'application des normes du travail>>*

Le programme totalise un financement de **446 593 071 FCFA**, constitué exclusivement de ressources propres de l'État. Le BIT intervient dans ce programme, notamment à travers le Projet Bridge de lutte contre le Travail des Enfants, projet non encore pris en compte dans la budgétisation, et apporte également d'autres appuis qui ne se sont jusque-là pas évalué par le MET/PS.

Analyse :

- le crédit initial (**440 593 071 FCFA**) a connu une augmentation de **6 000 000 FCFA** dont un taux de variation de (2,55%).
- le financement par catégorie est réparti comme suit : biens et services (80,62%), personnel (44,91%), transferts (52,12%).
- le poids du financement sur fonds propre de l'État est de 100%, étant donné que le financement BIT au projet Bridge n'est pas appréhendé.

Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté 2021			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	440 593 071	446 593 071	2,55%	-2,29%	-	
Personnel	200 575 242	200 575 242	0	0%		
Biens et services	161 717 829	161 717 829	0	0%		
Transferts	78 300 000	84 300 000		7,66%	Augmentation en faveur des centrales	
Investissement total	0	0	nd	nd	Pas d'information	nd
Ressources propres	-	-				
Ressources externes	-	-	nd	nd		nd
dont : projet Bridget/BIT (total)	-	-	nd	nd	Les interventions du Projet Bridge/BIT et autres sont à appréhender	nd
Ressources Propres						
Ressources Externes	-	-	-	-		nd

NB : Si la liste des projets se révèle trop longue (selon le portefeuille de projets du ministère) - cette liste des projets peut être présentée en annexe.

▪ *Exécution financière du programme <<Promotion de l'application des normes du travail>>*

Les crédits ordonnancés se sont élevés à 154 022 265 FCFA identiques aux engagements (154 022 265 FCFA), ont représenté 34,48% du crédit final (446 593 071 FCFA).

Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6) = (3)/(1)	(7) = (4)/(1)
Total	446 593 071	374 683 941	154 022 265	154 022 265	83,89%	34,48%	34,48%
Personnel	200 575 242	200 575 242	18 876 183	18 876 183	100%	9,41%	9,41%
Biens et services	161 717 829	89 808 699	47 994 831	47 994 831	55,53 %	29,67 %	29,67 %
Transferts	84 300 000	84 300 000	78 300 000	78 300 000	100%	92,88 %	92,88 %
Investissement total							
Ressources propres							
Ressources externes							
<i>dont : projet Bridge/BIT (total)</i>							
Ressources Propres							
Ressources Externes							

A1.3. Programme 3 : <<Protection sociale de la population>>

A1.3.1. Performance physique/technique du programme <<Protection sociale de la population>>

Action 1 : Mise en place d'un régime d'assurance sociale diversifié et accessible à tous

Au niveau de cette action, le premier indicateur de performance est le « **Nombre de mutuelles sociales artisanales créées** » et le second « **Nombre de mutuelles sociales agricoles créées** ».

Au niveau concernant l'extrait 1 : « disponibilité de la version revue de la PNPS », n'est pas réalisé bien que l'appui de la Banque Mondiale soit confirmé pour la prise en charge des consultants national et international taux de réalisation 0%. L'extrait 2 « personnel assidu », lié au paiement des salaires du niveau central ; réalisé à 100%. L'extrait 3 : « fonctionnement normal du niveau central » lié aux dépenses de fonctionnement du niveau central, réalisé à 100% et l'extrait 4 : « disponibilité du code de sécurité sociale ». Le draft du code de sécurité social est soumis à la CNSS, il reste sa finalisation et sa validation, taux de réalisation 50%.

Ainsi le taux moyen de réalisation de cette action est de 62,5%.

Action 2 : Appui à la mise en place des mutuelles sociales

Au niveau de cette action l'indicateur de performance retenu est « Nombre de mutuelles agréées »

Ici les résultats immédiats attendus sont :

- (i) Le fonctionnement régulier de l'ANMS, lié à la subvention de l'ANMS réalisé à 100% ;

- (ii) le Fonds de Garantie est opérationnel en 2021, pas réalisé. Opérationnalisation du fonds national des garanties des mutuelles prévues en 2022, pas réalisé, taux de réalisation 0% ;
- (iii) Les agents de l'État sont sensibilisés ; activité réalisée (à 100%), sur les 8 régions prévues, 8 ont été touchées ;
- (iv) tenue de l'assemblée générale constitutive, activité réalisée (à 100%).

Ainsi le taux moyen de réalisation de cette action est de 75%.

En somme au niveau du programme Protection Sociale de la Population, le taux d'exécution est **de 68,75%**.

Mesures prises et réalisations non prévues

- *58 mutuelles accompagnées dont 11 mutuelles en cours de reformes, 26 mutuelles de l'intérieur du pays et 21 mutuelles de Niamey ;*
- *37 mutuelles sont articulées avec la CSU ;*
- *241 mutualistes sont formés sur la gestion administrative, technique et comptable de mutuelles ;*
- *4 nouvelles mutuelles sociales ont été agréées ;*
- *5 nouvelles mutuelles ont été immatriculées ;*
- *Une journée Porte ouverte sur la mutualité sociale a été organisée par l'ANMS (3 900 000).*

Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<Protection sociale de la population>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 21				Année N
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
1. Mise en place d'un régime d'assurance sociale diversifié et accessible à tous	couvrir les risques professionnels du secteur informel	Nombre de mutuelles sociales artisanales créées								
		Nombre de mutuelles sociales agricoles créées								
2. Appui à la mise en place des mutuelles sociales	Amener les acteurs à s'approprier les textes portant articulation des mutuelles sociales avec la couverture santé universelle	Nombre de mutuelles sociales articulées avec la CSU	Mutuelles articulée	2020	0	0	37	0	Régression	0
3. Extension de la protection sociale au secteur informel et au monde rural	Mettre en place le socle national de protection sociale	nombre d'études de faisabilité réalisées								
		nombre de garanties mises en place								

Sources : MET/PS (Rapport Annuel de Performance de Suivi de l'Action gouvernementale, Rapport sur les livrables 2018) ; MF (PAP 2019 section 40 et PAP 2020 section 40).

NB : pour le nombre de mutuelles sociales et structures faitières appuyées par le FNG, pour le moment le Fonds National de Garantie des mutuelles n'est pas opérationnel.

A1.3.2. Performance financière du programme <<Protection sociale de la population>>

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

▪ **Financement du programme <<Protection sociale de la population>>**

Le financement total alloué à ce programme est de 165 733 890 FCFA constitué exclusivement de ressources propres de l'Etat.

Analyse :

- le financement par catégorie de dépense est réparti comme suit : personnel (26,12%), transferts (37,90%) et biens et services (35,96%). En effet, 37,90 % de l'enveloppe allouée à ce programme est constitué de la subvention de l'ANMS et d'autre parts pour la grande partie 35,96% du fonctionnement ce qui n'a pas facilité la prise en compte des ambitions du programme.
- Le poids du financement sur fonds propre de l'État est de 100%, le financement des autres partenaires n'étant pas encore appréhender.

Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	165 733 890	165 733 890	0	0,00%	-	
Personnel	43 298 886	43 298 886	0	0,00%		
Biens et services	59 613 670	59 613 670	0	0,00%		
Transferts	62 821 334	62 821 334	0	0,00%		
Investissement total						
Ressources propres						
Ressources externes						
<i>dont : projet 1 (total)</i>						
Ressources Propres						
Ressources Externes						

NB : Si la liste des projets se révèle trop longue (selon le portefeuille de projets du ministère)

- cette liste des projets peut être présentée en annexe.

▪ **Exécution financière du programme <<Protection Sociale de la Population>>**

Sur un crédit final de 165 733 milliers de FCFA l'engagement, tout comme l'ordonnancement s'est établi à 70 689 milliers bien que la libération soit de 144 735 milliers de FCFA, soit un taux de libération de 90% et un taux d'engagement et d'ordonnancement de 43,97%.

Ce taux s'explique par le fait que les charges du personnel ne sont pas comptabilisées dans ce programme (engagement et ordonnancement).

Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	165 733	144 735	70 679	70 679	90%	43,97%	43,97%
Personnel	43 298	40 000	0	0	92,83%	0,00%	0,00%
Biens et services	59 613	41 914	11 320	11 320	72,81%	18,99%	18,99%
Transferts	62 821	62 821	59 358	59 358	100%	94,48%	94,48%
Investissement total							
Ressources propres							
Ressources externes							
<i>dont : projet 1 (total)</i>							
Ressources Propres							
Ressources Externes							

A1.4. Programme 4 : <<pilotage et administration des politiques >>

A1.4.1. Performance physique/technique du programme <<pilotage et administration des politiques >>

En 2021, les extrants attendus sont : (i) un degré de maîtrise des effectifs du personnel ; (ii) des conditions de travail améliorées ; (iii) DPPD 2022-2024, PAP 2021, RAP 2021 réalisés ; (iv) services centraux connectés aux réseaux internet et téléphonique ; (v) services pourvus en matériel informatique et (vi) bulletins et autres canaux d'information produits.

La performance est mesurée à travers cinq indicateurs de performance, répartis dans les cinq actions standard du programme.

Action 1 : Gestion des ressources humaines et action sociale

L'indicateur de performance, « effectifs formés », non réalisé.

Le taux d'exécution moyen de cette action est de 0%.

Action 2 : Gestion des ressources matérielles, financières et documentaires

L'indicateur de performance, le taux d'exécution financière des programmes, a évolué de 27,79 % en 2019, **78,48% en 2020 et passe à 70,15 en 2021**. La baisse de ce taux en 2021 par rapport à 2020, s'explique surtout par le faible taux d'exécution enregistré au niveau du Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP) dont le PTBA a été exécuté à 47,22%, en raison notamment du retard accusé pour le démarrage de certaines activités du projet.

Le taux de réalisation moyen de cette action est de 70,15 %

Action 3 : Gestion du système d'information du Ministère

L'indicateur de performance, Bulletins d'information et rapports produits, n'a connu aucune réalisation, faute de libération des crédits et en raison également de leur insuffisance. Ici, le taux d'exécution est donc de 0%. Le taux de réalisation moyen de cette action est de 0%.

Action 4 : Conception et pilotage de la politique du ministère

L'indicateur de performance, « DPPD 2021-2023, PAP 2021, RAP 2021 produits », a été exécuté avec un taux de réalisation de 100% conformément à la programmation faite par le ministère.

Le taux de réalisation moyen de cette action est de 100%

Action 5 : Planification et suivi-évaluation des programmes du ministère

L'indicateur de performance retenu à ce niveau est le taux d'exécution physique des programmes qui est de 62,62%.

Le taux d'exécution de cette action est de 62,62%

Mesures prises et autres réalisations non prévues

Au niveau de l'action 4 « Conception et pilotage de la politique du ministère », un décret portant organisation du ministère a été pris (cf. **décret n° 2021-352/PRN/MET/PS du 27 mai 2021**, portant organisation dudit ministère) et un arrêté n° 0044/MET/PS/SG du 27 juin 2021, portant organisation des services de l'Administration centrale et déterminant les attributions de leurs responsables, a été pris aussi.

Le taux d'exécution moyen du programme est de 58,19%.

Tableau 10 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme << pilotage et administration des politiques >>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N-1				Année N
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Conception et pilotage de la politique du ministère	Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Nombre de documents programmatiques	Document programmatique élaboré	2020	3	3	3	100%		3
Gestion des systèmes d'information du ministère	Produire des données fiables et accessibles	Bulletins d'information et rapports produits	Document d'information	2020	0	1	0	0%		
Planification et suivi-évaluation des programmes du ministère	Mettre en œuvre le processus PPBS dans le cadre du budget programme	Taux d'exécution physique des programmes	%	2019	73,97%	80%	62,62%	62,62%		90%
Gestion des ressources humaines et actions sociales	Renforcer les capacités institutionnelles du ministère	Effectifs formés	Agent formé	2020	5		0	0%		nd
Gestion des ressources matérielles financières et documentaires	Assurer la disponibilité des moyens aux services	Taux d'exécution financière des programmes	%	2020	78,48 % ¹	100%	70,15%	70,15%	Relativement en baisse	90%
Taux moyen								58,19%		

Sources : MET/PS (Rapport Annuel de Performance de Suivi de l'Action gouvernementale) ; MF (PAP 2021 section 40, LFR 2021).

Ce tableau se limite aux indicateurs d'extrants (résultats immédiats) (livrables au niveau action et activité du PAP).

¹ Ce taux ne couvre pas le paiement des salaires.

A1.4.2. Performance financière du programme << pilotage et administration des politiques >>

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

- **Financement du programme** << pilotage et administration des politiques >>

Ce programme totalise un financement de **260 235 624 FCFA**, constitué exclusivement des fonds alloués par l'Etat.

Tableau 11 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	260 265 624	260 265 624	-	0,36%		
Personnel	127 194	127 194 417	-	0,00%		
Biens et services	129 234	129 234 158	-	-0,86%		
Transferts			-			
Investissement total	3 807 049	3 807 049		0,00%		
Ressources propres						
Ressources externes			-	0,00%		0
<i>dont : projet PEJIP (total)</i>				0%		
Ressources Propres						
Ressources Externes				0%		0

NB : Si la liste des projets se révèle trop longue (selon le portefeuille de projets du ministère) - cette liste des projets peut être présentée en annexe.

- **Exécution financière du programme** << pilotage et administration des politiques >>

L'ordonnancement (117 293 657 FCFA) est égal à la liquidation (117 293 657 FCFA) et ont tous un taux de 45,06% chacun sensiblement égal à celui de l'engagement (46,07%)

Par ailleurs, un montant de 260 221 929 FCFA a été libéré, 119 929 507 FCFA engagé et 117 293 657 ordonnancé au niveau de ce programme.

Tableau 12 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	260 265 624	260 221 929	119 929 507	117 293 657	99,98%	46,07%	45,06%
Personnel	127 194 417	127 180 722	0	0	99,98%	0%	0%
Biens et services	129 234 158	129 234 158	119 929 507	117 293 657	100,00%	92,80%	90,76%
Transferts							
Investissement total	3 807 049	3 807 049	0	0	100%	0%	0%
Ressources propres							
Ressources externes							
<i>dont : projet PEJIP (total)</i>							
Ressources Propres							
Ressources Externes							

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit

Les crédits du personnel ont été comptabilisés en ordonnancement à 167 166 232 FCFA (soit 40,71%) de taux d'engagement. Cette estimation est loin de la réalité et reflète l'état de non maîtrise des effectifs et de la masse salariale du département ministériel. Cependant les effectifs ont été payés normalement puisque aucune plainte n'a été enregistrée.

Au niveau de **biens et services**, les crédits finaux se sont élevés à 410 204 076 FCFA ont été ordonnancés à hauteur de 48,54% et engagé à 49,18%.

Quant aux transferts, les crédits finaux (263 317 389 FCFA) connaissent un taux d'ordonnancement de 81,80%, et les crédits engagés (218 267 640 FCFA), un taux d'engagement de 82,89%.

Les investissements dénotent un taux d'ordonnancement de 43,81%, concernent le Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP) qui se situe dans le program1 (Promotion de l'Emploi). La faiblesse de ce taux s'explique par les difficultés rencontrées dans l'intervention du projet dans certaines communes sélectionnées qui ont sombrés dans l'insécurité compliquée. Aussi, d'autre contraintes ont empiété la mise en œuvre comme dans la plupart des projets de développement bénéficiant d'appui extérieur, telle que la lenteur dans la procédure de délivrance des avis de non objection de la Banque et l'adoption du PTBA du projet.

Sur un **budget final de 9 377 168 154 FCFA**, le financement extérieur représente 88,36%.

Tableau 13 : Situation globale de consommation des crédits du ministère

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit Initial	Crédit Final	Crédits Libéré	Crédits engagé *	Crédits ordonnancé	Taux de variation du crédit voté	Taux d'engagement	Taux ordonnancement	
	-1	-2	-3	-4	-5	(6) = ((2)-(1))/(1)	(7) = (4)/(2)	(8) = (5)/(2)	
Personnel	414 072,545	414 072,545	410 759,964	168 555,861	167 166,232	00	40,71%	40,37%	
Biens et services	410 204,076	410 204,076	310 204,076	201 732,452	199 096,602	00	49,18%	48,54%	
Transferts	257 317,389	263 317,389	263 917,389	218 267,640	215 387,602	2.33%	82,89%	81,80%	
Investissement	4 297 296,661	8 289 574,144	8 305 399,461	3 631 758,927	3 631 758,927	92,90%	43,81%	43,81%	
Ressources propres	3 807,049	3 807,049	19 632,366	0	0	00%	0,00%	0,00%	
Ressources externes	4 293 489,612	8 285 767,095	8 285 767,095	3 631 758,927	3 631 758,927	92,98%	43,83%	43,83%	
Total	5 378 890 ,671	9 377 168,154	9 290 280 890	4 220 310 880	4 213 409 363	74,33%	45,01%	44,93%	

Source : MET/PS, données DRFM et PEJIP pour discussions parlementaires en DECEMBRE 2021.

(*) Crédits engagés = crédits engagés au niveau central + crédits délégués

Tableau 14: Situation de consommation des crédits par programme

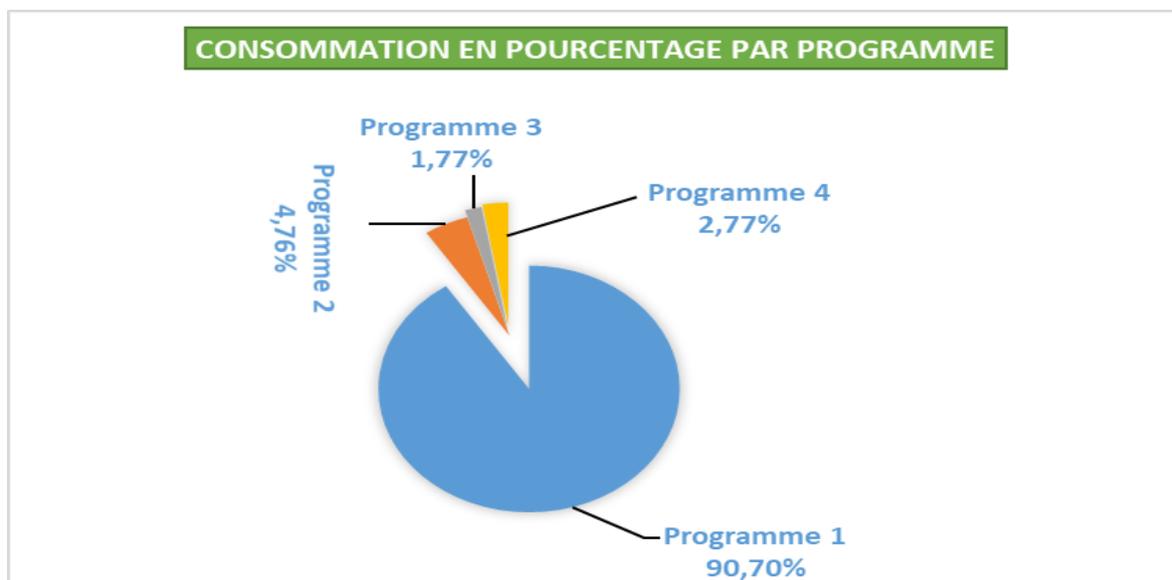
En milliers de FCFA et %

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	% par programme
Programme 1	8 509 012,618	3 763 605,216	3 781 511,525	90,70%
Programme 2	446 593,071	189 836,533	189 836,533	4,76%
Programme 3	165 733,890	104 266,655	109 026,797	1,77%
Programme 4	260 235,624	133 034,508	133 034,508	2,77%
Total	9 381 575,203	4 220 310,880	4 213 409,363	100,00%

Source :

Les crédits ordonnancés (4 213 409 363 FCFA) se décomposent comme suit : programme 4 ou pilotage (2,77%), programme 2 ou promotion de l'application des normes du travail (4,76%), programme 1 ou promotion de l'emploi (90,70%) et programme 3 ou protection sociale de la population (1,77%).

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme



A2.1.2. Situation des délégations de crédits

La délégation des crédits concerne le programme 159 (promotion de l'application des normes du travail) et est faite au bénéfice des dix (10) Inspections régionales de Travail dont dispose le Niger.

Tableau 15: Crédits délégués aux régions

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit délégué	Crédit délégué consommé	% de Crédit délégué	Taux d'exécution des crédits délégués
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)/(1)	(5)=(3)/(2)
Programme 1					
Programme 2	8 900 000	8 900 000	8 900 000	100%	100%
Programme 3					
Programme 4					
Total					

Source :

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Pour un effectif autorisé de 205 agents dont 109 de la catégorie A et 50 auxiliaires, la masse salariale s'est vu affecter un crédit final de 414 072 545 FCFA. Au total, 168 555 861 FCFA auraient été engagés et seulement 167 166 232 FCFA ordonnancés.

Tableau 16 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, *en effectif*

Catégorie	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	109	72	37
B	42	41	01
C	4	02	02
D	0	00	00
Auxiliaires	50	45	05
Total	205	160	45

Source : MET/PS, PAP 2021

Tableau 17 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	109	54	18
B	42	25	16
C	4	00	02
D	0	00	00
Auxiliaires	50	18	27
Total	205	97	63

Source : MET/PS (DRH).

Tableau 18 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, *en montant*

En millions de FCFA

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A			
B			
C			
D			
Auxiliaires			
Total			

Source : voir MF

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS

Cette partie se justifie par le fait que les résultats ultimes et essentiels des politiques publiques proviennent de l'action du ministère en charge de cette politique, mais aussi (et parfois surtout) des interventions de partenaires opérationnels, indépendants du ministère et qui consacrent tout ou partie de leurs actions aux mêmes objectifs que le ministère. En général, le dispositif opérationnel fonctionne dans une sorte de complémentarité. Il s'agit, en conséquence, de mieux mettre en relation l'ensemble de l'effort consenti par la nation dans ses diverses composantes, d'une part, et les bénéfices obtenus par la population, d'autre part.

Cette partie va appuyer les discussions entre le ministère et ses partenaires opérationnels lors des revues conjointes, en donnant une vue globale sur la performance issue des réalisations du ministère ainsi que les contributions des différents acteurs, partenaires opérationnels.

B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du ministère classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 19 : Principaux partenaires opérationnels du ministère

Catégorie	Nom ou effectif	Domaines spécifiques d'intervention
ONG	Association des Chefs Traditionnels (ACTN)	Protection de l'enfant
	ANDDH	Lutte contre la discrimination au travail/emploi
	Réseau des organisations de Lutte contre le Travail des Enfants au Niger (RELTEN)	Lutte contre le travail forcé
	Association Timidria	
	Save The Children	
Organisations Professionnelles	Intersyndicale de Lutte contre le Travail des Enfants (ILCTEN-USPT)	Protection de l'enfant Dialogue social
	Intersyndicale de Lutte contre le Travail des Enfants (ILCTEN-CGT-Niger)	
	FOP-Niger	
	CNP Niger	
	Syndicat des Transporteurs Marchandises du Niger	
OSC	Comité d'Analyse et de Recherches Syndicales (CARES –Niger) : CDTN ; CNT ; USTN	Liberté syndicale travail
Collectivités territoriales	Régions (8) et communes (265)	
Autres	SOPAMINE	Appui technique
	BIT	assistance technique en PS
	FAO	Appui financier à la PS
	OXFAM	Appui financier
	UEMOA	Appui technique et financier
	CEDEAO	Assistance technique
	BM	Appui technique et financier
	GIZ	Appui technique et financier

Source : MET/PS (Archives DT/PDS).

B2. Réalisations physiques des partenaires opérationnels

Ce chapitre présente l'ensemble des réalisations du ministère en prenant en compte les réalisations des partenaires opérationnels du ministère ainsi que celles des programmes du ministère.

B2.1. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 1>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats globaux du ministère dans le domaine du <<programme 1>>.

Tableau 20 : Réalisation global du ministère, programme 1 : résultats immédiats (extraits)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N-1			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ²	Total	
Renforcement de l'Employabilité des Jeunes	<i>Rendre les jeunes compétitifs sur le marché du travail</i>	Nombre de jeunes porteurs de projet accompagnés	2020	51	182	0	182	
Renforcement des capacités des structures en charges de l'emploi	<i>Accroître la qualité des prestations</i>	Montant de la subvention de l'ANPE	2020	36 174 751	30 650 671	0	30 650 671	
		Montant de la subvention de l'ONEF	2020	56 980 187	86 145 384	0	86 145 384	
		Nombre de plaintes liées au salaire enregistré	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées au fonctionnement enregistré	2020	0	0	0	0	
		Nombre de missions de vulgarisation effectuées	2020	0	0	0	0	
Améliorer la gouvernance et la connaissance du marché du travail et de l'emploi	<i>Contribuer à un meilleur fonctionnement du marché du travail</i>	Nombre de promoteurs des agences d'emploi formés et sensibilisés sur le cadre juridique des AEP	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'ateliers tenus	2020	0	0	0	0	
		Nombre de base de données opérationnelles	2020	0	0	0	0	
		Taux d'exécution du PEJIP	2020	32,89%	0	47,22%	47,22%	
		Nombre de textes adoptés	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'études réalisées	2020	0	0	0	0	

Sources :

Les colonnes référence de ce tableau concernent la réalisation de l'ensemble des acteurs (y compris le ministère) pour l'année indiquée.

² Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 2>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE aux résultats globaux du ministère dans le domaine du <<programme 2>>.

Tableau 21 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats/ extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ³	Total	
Elaboration et Mise en Place de Stratégies Nationales Sectorielles d'Amélioration des Conditions et Milieu du Travail	Améliorer les conditions de vie et de travail	1.1 Nombre de plaintes liées aux salaires enregistrés	2020	0	0	0	0	Société de médecine du travail ...
		1.2 Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau central enregistrées	2020	0	0	0	0	
		1.3 Nombre d'acteurs formé	2020	0	0	0	0	
Ratification et application des normes internationales du Travail	Assurer le respect droits et obligations des travailleurs et des employeurs	2.1 Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau régional	2020	0	0	0	0	
Action 4 : Renforcement des Capacités des Organes du Dialogue Social	Créer un climat social apaisé en milieu du travail	4.1. nombre de centrales syndicales appuyées	2020	5	5	0	5	

Source :

Les colonnes référence de ce tableau concernent la réalisation de l'ensemble des acteurs (y compris le ministère) pour l'année indiquée.

B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 3>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE aux résultats globaux du ministère dans le domaine de <<programme 3>>.

³ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE où trouve-t-on l'annexe ?

Tableau 22 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat / extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observa-tions
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ⁴	Total	
1. Mise en place d'un régime d'assurance sociale diversifié et accessible à tous	Amener les acteurs à s'approprier les textes portant articulation des mutuelles sociales avec la couverture santé universelle	Disponibilité de la version revue de la PNPS	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées aux salaires enregistrées	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau central enregistrées	2020	0	0	0	0	
		disponibilité du code sécurité sociale	2020	0	0	0	0	
2. Appui à la mise en place des mutuelles sociales	Accroître le nombre de mutuelles sociales dans le secteur formel et informel	Montant subvention ANMS	2020	42 404 155	59 358 708	0	59 358 708	
		Nombre de réunions liées à l'opérationnalisation du Fond de Garantie en 2021	2020	0	0	0	0	
		Nombre de régions touchées	2020	7	1	0	1	
		Nombre de réunion tenue dans le cadre de la sensibilisation sur la mutuelle de santé des agents de l'état	2020	0	8	0	8	
3. Extension de le sécurité sociale	Mettre en place le socle national de protection sociale	liste des maladies professionnelles disponible	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'atelier de renforcement de capacité des agents chargés de la mise en œuvre de la Convention Multilatérale de la Sécurité Sociale de la CIPRES tenu	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'ateliers de formation tenus	2020	0	0	0	0	
		Modèle de filet social productif disponible	2020	non	oui	0	oui	

Source :

Les colonnes de référence de ce tableau concernent la réalisation de l'ensemble des acteurs (y compris le ministère) pour l'année indiquée.

B2.4. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 4 : pilotage >>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE aux résultats globaux du ministère dans le domaine de <<programme 4>>.

⁴ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

Tableau 23 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 4 (résultats immédiat /extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ⁵	Total	
Conception et pilotage de la politique du ministère	Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Nombre de réunions du comité DPPD tenues	2020	3	3	0	3	
Gestion des systèmes d'information du ministère	Produire des données fiables et accessibles	Bulletins d'information et rapports produits	2020	0	0	0	0	
Planification et suivi-évaluation des programmes du ministère	Mettre en œuvre le processus PPBS dans le cadre du budget programme	Taux d'exécution physique des programmes	2019	73,97%	62,62%	0	62,62 %	
Gestion des ressources humaines et actions sociales	Renforcer les capacités institutionnelles du ministère	Effectifs formés	2020	5	0	0	0	
Gestion des ressources matérielles financières et documentaires	Assurer la disponibilité des moyens aux services	Taux d'exécution financière des programmes	2020	78,48 %	67,31 %	47,22	70,15%	

Source :

Les colonnes référence de ce tableau concernent la réalisation de l'ensemble des acteurs (y compris le ministère) pour l'année indiquée.

⁵ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

B2.4. Réalisation des Effets/impacts des programmes du ministère

Tableau 24 : Résultats globaux du ministère par programme

Programme	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N-1			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ⁶	Total	
Programme 1 : promotion de l'emploi	créer des emplois décents	Nombre de jeunes porteurs de projet accompagnés	2020	51	182	0	182	
		Montant de la subvention de l'ANPE	2020	36 174 751	30 650 671	0	30 650 671	
		Montant de la subvention de l'ONEF	2020	56 980 187	86 145 384	0	86 145 384	
		Nombre de plaintes liées au salaire enregistré	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées au fonctionnement enregistré	2020	0	0	0	0	
		Nombre de missions de vulgarisation effectuées	2020	0	0	0	0	
		Nombre de promoteurs des agences d'emploi formés et sensibilisés sur le cadre juridique des AEP	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'ateliers tenus	2020	0	0	0	0	
		Nombre de base de données opérationnelles	2020	0	0	0	0	
		Taux d'exécution du PEJIP	2020	32,89%	0	47,22%	47,22%	
		Nombre de textes adoptés	2020	0	0	0	0	
Nombre d'études réalisées	2020	0	0	0	0			
Programme 2 : promotion de l'application des normes du travail	renforcer le respect des principes et droits au travail	1.1 Nombre de plaintes liées aux salaires enregistrées	2020	0	0	0	0	
		1.2 Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau central enregistrées	2020	0	0	0	0	
		1.3 Nombre d'acteurs formé	2020	0	0	0	0	
		2.1 Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau régional	2020	0	0	0	0	
		4.1. nombre de centrales syndicales appuyées	2020	5	5	0	5	
Programme 3 : protection sociale de la population	élargir la couverture de la protection sociale à tous	Disponibilité de la version revue de la PNPS	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées aux salaires enregistrées	2020	0	0	0	0	
		Nombre de plaintes liées aux fonctionnements au niveau central enregistrées	2020	0	0	0	0	
		disponibilité du code sécurité sociale	2020	0	0	0	0	
		Montant subvention ANMS	2020	42 404 155	59 358 708	0	59 358 708	
		Nombre de réunions liées à l'opérationnalisation du Fond de Garantie en 2021	2020	0	0	0	0	

⁶ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

Programme	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année N-1			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ⁶	Total	
		Nombre de régions touchées	2020	7	1	0	1	
		Nombre de réunion tenue dans le cadre de la sensibilisation sur la mutuelle de santé des agents de l'état	2020	0	8	0	8	
		liste des maladies professionnelles disponible	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'atelier de renforcement de capacité des agents chargés de la mise en œuvre de la Convention Multilatérale de la Sécurité Sociale de la CIPRES tenu	2020	0	0	0	0	
		Nombre d'ateliers de formation tenus	2020	0	0	0	0	
		Modèle de filet social productif disponible	2020	non	oui	0	oui	
Programme 4 : pilotage	assurer un meilleur accompagnement à la gestion des programmes opérationnels	Nombre de réunions du comité DPPD tenues	2020	3	3	0	3	
		Bulletins d'information et rapports produits	2020	0	0	0	0	
		Taux d'exécution physique des programmes	2019	73,97%	62,62%	0	62,62 %	
		Effectifs formés	2020	5	0	0	0	
		Taux d'exécution financière des programmes	2020	78,48 %	67,31 %	47,22	70,15%	

Source :

B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère

B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 1>>

Tableau 25 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG			
Organisation Professionnelle			
OSC			
Collectivités territoriales			
Autres non classés ailleurs			
Total			

Source :

B3.2. Dépenses <<année N>>des ANE dans le domaine du<<programme 2>>

Tableau 26 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG			Non disponible
Organisations Professionnelles			Non disponible
OSC			Non disponible
Collectivités territoriales			Non disponible
Autres nca			Non disponible
Total			Non disponible

Source :

B3.3. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du<<programme 3>>

Tableau 27 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG			
Organisation Professionnelle			
OSC			
Collectivités territoriales			
Autres nca			
Total			

Source :

B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>

Tableau 28 : Financement global du ministère en année N-1

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 1			
Programme 2			
Programme 3			
Programme 4			
Total			

Source :

*Graphique SEQ Graphique * ARABIC 2 : Contribution des ANE et du ministère par programme*

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

Les principales difficultés :

- le caractère congru des enveloppes plafond traditionnellement allouées au Ministère sur le volet Trésor National depuis l'avènement de la réforme ;
- la lenteur et modicité dans la libération des crédits ;
- la lenteur administrative au niveau de la Banque Mondiale, concernant le Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive (PEJIP).

Les libérations ne suivent pas les prévisions.

B4.2. Conclusion & recommandations

Conclusion

Le MET/PS pour l'exercice 2021 a reçu au total un budget de 9 381 575 203 FCFA reparti dans les quatre programmes comme suit :

- Programme Promotion de l'Emploi : 8 509 012 618 FCFA soit 90,70% du budget (Ce pourcentage élevé est dû au fond IDA de la Banque Mondiale à travers le Projet PEJIP qui s'élevait à 8 289 574 144 FCFA) ;
- Programme Promotion de l'Application des Normes du Travail : 446 593 071 FCFA soit 4,76% du budget ;
- Programme Protection Sociale de la Population : 165 733 890 FCFA soit 1,77% du budget ;
- Programme Pilotage et Administration des Politiques en matière d'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale : 260 235 624 FCFA soit 2,77% du budget.

Ainsi, malgré les difficultés rencontrées, le ministère a enregistré un taux d'exécution non négligeable qui est de 62,62% comme taux d'exécution physique sur le budget national et 67,31 % comme taux global d'exécution financière (Budget National et sur le fond IDA de la Banque Mondiale à travers le Projet PEJIP). Par ailleurs le PEJIP a enregistré un taux d'exécution financière de 47,22%.

Recommandations

A l'endroit du Ministère sectoriel (interne)

- *tenir compte des dépenses incompressibles et des objectifs nationaux fixés dans la préparation des budgets programmes ;*
- *se fixer des objectifs prioritaires et résultats immédiats précis à atteindre et déterminer les moyens nécessaires correspondants ;*
- *bien définir les résultats attendus et les indicateurs, puis les suivre effectivement ;*
- *répertorier les partenaires du domaine ou programme budgétaire, les sensibiliser sur la réforme budgétaire et toutes les implications en termes de partage des informations ;*
- *impliquer davantage les projets sous-tutelle dans la démarche DPPD.*

A l'endroit du Ministère du Plan

- *tenir compte du caractère multisectoriel des domaines emploi, travail et protection sociale dans l'élaboration des documents stratégiques nationaux ;*
- *tenir compte notamment, au-delà des politiques sectorielles, de régulation macro-économique et de l'idée que la promotion de l'emploi passe indirectement par le développement des compétences et le développement de l'activité économique: des activités visant un meilleur fonctionnement du marché du travail, l'accroissement de l'intensité en emploi de la croissance, la réduction des frictions sur le marché du travail et l'atténuation des effets néfastes des crises sur le niveau de vie des travailleurs.*

A l'endroit du Ministère des Finances

- *se départir de l'enveloppe plafond hérité du budget de l'année 2017 où le ministère ne disposait pas de projets ou programmes appuyés par des partenaires extérieurs.*

A l'endroit des Acteurs Non Etatiques (ANE)

- *collaborer dans la réalisation et le suivi évaluation des interventions.*

A l'endroit des PTF

- *Respecter les délais de délivrance des Avis de Non Objection (ANO) dans la mise en œuvre des projets ou programmes appuyés.*